

Motion des représentants du personnel français qui sera transmise lors de l'Assemblée Générale du vendredi 24 avril.

Cette année encore, lors du conseil de surveillance du fonds TECHNIPFMC France, la représentation des salariés Français du groupe a unanimement rejeté les résolutions 2 et 3 proposées pour l'assemblée générale.

Une fois de plus, ce vote traduit le mécontentement des salariés que nous côtoyons sur la politique menée à deux vitesses par l'entreprise. D'un côté, il est demandé toujours plus d'efforts aux salariés avec une absence de visibilité sciemment entretenue par nos dirigeants. De l'autre côté, ces mêmes dirigeants ne cessent de se verser des rémunérations indécentes, sans aucun lien avec les résultats du groupe.

En effet, la situation du groupe ne cesse d'empirer. Les pertes s'aggravant d'année en année, la cotation du groupe a perdu l'essentiel de sa valeur en bourse, se faisant de fait éjecter du CAC40 !

Et le contexte actuel de pandémie associé à un cours du pétrole particulièrement bas ne laisse pas présager des jours meilleurs. Pour autant, le groupe continue de verser des dividendes et de rémunérer indécemment ses dirigeants, tout en supprimant certaines initiatives envers les salariés, comme le plan d'actionnariat dédié aux salariés récemment supprimé. Dans cette optique de restriction vis-à-vis des salariés, depuis plus de 3 ans, ces salariés ne cessent d'être sollicités et mis à contributions. Les Négociations Annuelles Obligatoires (NAO) sont actuellement stoppées.

Face au manque d'exemplarité de nos dirigeants, contrairement à d'autres de grandes sociétés telles que BOEING, où Les cadres dirigeants vont renoncer à une partie de leurs rémunérations, les salariés ne sont pas disposés à subir de leur côté un impact du plan d'économie sur ces négociations.

De plus, le jour de notre réunion, un communiqué de presse annonçait la mise en place d'actions afin de faire face à l'environnement actuel du marché. Ces actions comprennent une mesure d'allègement de 30% des investissements à 300 millions de dollars en 2020, plus de 100 millions de dollars de réductions de coûts annualisées pour le segment Surface Technologies ainsi qu'une baisse de 30 millions de dollars de dépenses corporate sur l'année.

Il ne nous paraît donc pas envisageable de donner un avis favorable aux résolutions 2 et 3 qui concernent la rémunération de nos administrateurs et dirigeants.

Une telle rémunération est indécente : elle inclut l'attribution d'actions de performances alors que seules des contreperformances sont enregistrées.

Nous n'aurons pas la possibilité de vous présenter cette motion ni de dialoguer avec vous puisque comme indiqué dans le communiqué de presse, il n'y aura pas de présentation par les dirigeants ni de séances de questions-réponses au cours de l'AG.

Cependant nous sollicitons très fortement les administrateurs, pour lesquels la résolution 1 a été approuvée à la majorité des représentants des salariés, sur les points que nous avons évoqués. Les rémunérations des dirigeants sont le fruit du travail des salariés. Ces derniers doivent être reconnus.